

CAUE 77 - CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le CAUE 77 vous accompagne gratuitement dans la **qualité architecturale, paysagère et environnementale** de vos projets : extension, rénovation, construction ou intégration paysagère.

ACTIONS :

- Conseil gratuit aux particuliers, collectivités, professionnels
- Sensibilisation et formation : architecture, urbanisme, paysage, environnement
- Sujets : extension, rénovation, surélévation, permis, façades...
- Projets innovants : mobilier urbain local, chanvre, barème de l'arbre
- Permanences pour les particuliers (en visio) ou 4 dates par an à Samois-sur-Seine

CONTACT : rdv-conseils-particuliers@caue77.fr

Prendre RDV en ligne (en scannant le QR code) →



ADIL 77 - L'INFORMATION JURIDIQUE ET FINANCIÈRE SUR LE LOGEMENT



L'ADIL 77 accompagne les particuliers, travailleurs sociaux, syndicats et gestionnaires sur toutes les questions juridiques, fiscales ou financières liées au logement. Elle apporte un appui neutre et gratuit à la compréhension de vos droits et obligations.

ACTIONS :

- Conseil gratuit juridique, fiscal, financier, patrimonial dans les domaines suivants : droit locatifs (obligations bailleurs/locataires), accession à la propriété (prêts, garanties, budget), amélioration de l'habitat : aides, copropriété, la prévention des impayés et des expulsions et les relations de voisinage, fiscalité, successions...

CONTACT : www.adil77.org

Fontainebleau



RÉNOVER, ADAPTER, ISOLER... FAÎTES-VOUS ACCOMPAGNER !

Qu'il s'agisse de **rénovation énergétique**, d'**adaptation du logement**, de **lutte contre l'habitat dégradé**, ou simplement d'une envie d'**améliorer votre confort**, plusieurs **acteurs publics** et **partenaires du territoire** peuvent vous accompagner gratuitement à chaque étape.

Des acteurs complémentaires, des dispositifs connectés

Ces acteurs travaillent de manière complémentaire, avec des passerelles entre dispositifs : par exemple, **France Rénov'** oriente vers **Citémétrie**, qui peut ensuite accompagner dans le montage de dossier, pendant que le **CAUE** peut intervenir en conseil architectural (implantation, qualité paysagère, etc.), et que l'**ADIL 77** apporte un appui juridique et fiscal, notamment sur les droits des occupants, les relations locatives ou les conditions d'accès aux aides.

FRANCE RÉNOV'

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT



France Rénov' est **le point d'entrée incontournable** pour toutes vos questions liées à la rénovation énergétique, à l'adaptation de votre logement ou à un signalement d'habitat indigne. Des conseillers spécialisés vous orientent gratuitement vers les bons dispositifs et partenaires.

CONTACT : www.pays-fontainebleau.fr/francerenov ou 01 64 98 11 79

Prendre rendez-vous au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) situé à Samois-sur-Seine.



AIDES SPÉCIFIQUES À L'ÉNERGIE :

MAPRIMERÉNOV'

PARCOURS ACCOMPAGNÉ :

- Gain de 2 classes énergétiques minimum
- Audit énergétique obligatoire
- Minimum 2 postes de travaux

AIDES LOCALES COMPLÉMENTAIRES :

PNR du Gâtinais :

Jusqu'à 8 000€ + bonus biosourcé

CAPF :

- Propriétaires occupants → 5% des travaux (plafond 2 000€)
- Bailleurs → 15% des travaux (plafond 6 000€)

Fontainebleau :

Propriétaires occupants → 5 % des travaux (plafond 2 000€)



CITÉMÉTRIE

L'OPÉRATEUR TECHNIQUE DE L'OPAH-RU



Citémétrie est la structure mandatée pour accompagner techniquement, administrativement et financièrement les projets de rénovation ou d'adaptation des logements dans le cadre de l'OPAH-RU à Fontainebleau. Elle intervient notamment sur les situations complexes (copropriétés fragiles, habitat indigne...).

DISPOSITIF CONCERNÉ À FONTAINEBLEAU :

OPAH-RU (2024–2029) : rénovation énergétique, adaptation, lutte contre l'habitat dégradé, renouvellement urbain

MISSIONS :

- Accompagnement global : diagnostic, montage de dossier Anah, financement, maîtrise d'œuvre
- Appui aux particuliers, bailleurs, copropriétés
- Coordination des acteurs

TYPES D'AIDES :

- **Énergie** : jusqu'à 80% HT pour ménages très modestes (plafond 40 000€)
- **Logement dégradé** : jusqu'à 70 000€ de travaux
- **Adaptation** : jusqu'à 22 000€
- **Bailleurs** : avec ou sans conventionnement
- **Copropriétés** : accompagnement technique et aides collectives/individuelles

- **Permanences** : 3^e jeudi du mois à la CAPF

CONTACT : opahru-pays-fontainebleau@citemetrie.fr ou 01 43 51 40 12

Formulaire d'inscription

